

**Arrêté du 4 juillet 2017 portant nomination à une commission territoriale d'inscription
et à une chambre territoriale de discipline
NOR : JUSC1718764A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L.822-6 du code de commerce dans leur rédaction issue de la loi n°2003-706 du 1 août 2003 de sécurité financière ;

Vu la proposition et avis du premier président de la cour d'appel de Nouméa, en date du 19 juin 2017 ;

Vu l'arrêté portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline du 21 juin 2017 ;

ARRÊTE

Article 1

Est nommée membre de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière.

Mme Isabelle COUPEY, secrétaire générale de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, titulaire, en remplacement de Mme Jennifer SEAGOE pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 4 juillet 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Thomas ANDRIEU